

République Française
Département Cher
Commune de LIMEUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	7

Vote
A l'unanimité
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de BOURGES
Le : 05/03/2026
Et
Publication sur le site
<http://limeux-berry.fr>

L'an 2026, le 2 Mars à 18:45, le Conseil Municipal de la Commune de LIMEUX s'est réuni à la Mairie de LIMEUX, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur YVON Julien, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 23/02/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 23/02/2026.

Présents : M. YVON Julien, Maire, Mmes : KUBLER Sylvia, MOREL Angélique, PAIRAULT Elodie, MM : FAILLOT Benoît, RAYMOND Philippe, ROTINAT Julien

Excusé(s) : Mme DELAGE Elodie, MM : BEUGIN-FLEURANT Bastien, GRESSETTE Romain

Absent(s) : M. PILORGET Franck

A été nommé(e) secrétaire : Mme PAIRAULT Elodie

02_2026 – AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2025,
constatant les résultats ci-dessous présentés :

INVESTISSEMENT

Recettes	169 195.06 €
Dépenses	285 659.13 €
Solde d'exécution	-116 464.07 €

Excédent reporté	88 502.97 €
Restes à réaliser en dépenses	27 471.96 €
Restes à réaliser en recettes	27 132.45 €

Besoin de financement	28 300.61 €
-----------------------	-------------

FONCTIONNEMENT

Recettes	150 613.80 €
Dépenses	127 290.19 €
Solde d'exécution	23 323.61 €

Excédent reporté 224 375.60 €

Excédent de fonctionnement 247 699.21 €

- Décide l'affectation du résultat comme suit :

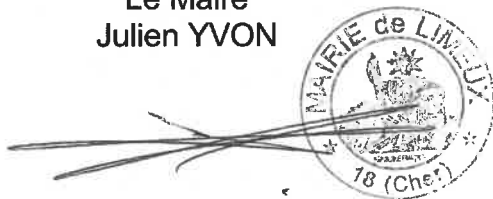
- Au besoin de financement de la section d'investissement (R1068) :
28 300.61 €

- Reliquat à reprendre au budget 2026 au compte R 002 : (excédent) :
219 398.60 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 03/03/2026

Le Maire
Julien YVON



Secrétaire de séance
Mme PAIRAULT Elodie

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Elodie Pairault', written over a horizontal line.

Publicité des actes de la commune par voie électronique le 05/03/2026